COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2015 PAR EQUIPES FLEURET ET EPEE

Dimanche 5 avril 2015

Salle d'armes d'Antony-Complexe Éric Tabarly
1 rue de l'Annapurna
92160 ANTONY

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
Poussins (es)	Appel 12h30 Scratch : 12h45	Equipe de 2 tireurs + éventuellement 1 remplaçant (e)	20 € par équipes	- **8** touches en poule - **16** touches en TED
Pupilles (ttes)	Appel : 10h30 Scratch : 10h45			
Benjamins (es) Fleuret / Epée	Appel : 9h Scratch : 9h15	**Filles :** Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipes	- **8** touches en poule - **16** touches en TED
		Garçons : Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipes	- **12** touches en poule - **36** touches en TED

ARBITRAGE

- Au fleuret, chaque club engageant au moins deux équipes, toutes catégories confondues, devra présenter un arbitre départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- A l'épée, les arbitres en formation sont convoqués conformément au calendrier départemental.
  Merci de les engager par extranet.
- Certains arbitres en formation fleuret seront susceptibles d'être convoqués par le comité départemental.

ENGAGEMENTS

- Tous les tireurs participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licenciés dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
- Les équipes d'un club sont composées de tireurs appartenant uniquement à ce club.
- Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 2 avril 2015 à 23h59.**
- Equipes mixtes autorisées (participation à l'épreuve masculine de la catégorie). Engagement dans l'épreuve mixte.

RAPPELS

- Tous les tireurs participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).
- Conformément au règlement FFE, le surclassement n'est pas autorisé.
- **Les poussins 1 (nés en 2007) ne sont pas autorisés à participer**
- Une coupe de club et des médailles individuelles seront offertes aux 4 premières équipes.
- Un T-shirt « Champion des Hauts de Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.